



Envoyé en préfecture le 22/12/2025  
Reçu en préfecture le 22/12/2025  
Publié le  
ID : 064-216404178-20251219-DEL\_2025\_067-DE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 23

Présents : 13

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation  
12/12/2025

Date d'affichage  
12/12/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../....

et publication du :

.../.../....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

**Etaient présents :**

Mme BIDART Michelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent

**Procuration(s) :**

M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme MULLER Véronique

**Etaient absent(s) :**

Mme PAYOT Marie

**Etaient excusé(s) :**

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. DE VICARI Olivier, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL\_2025\_067

**Objet : APPROBATION DE PRINCIPE D'UN PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DU STADE MUNICIPAL**

Dans le cadre du Débat d'orientations budgétaires 2025, il avait été envisagé de faire remplacer l'éclairage du stade (foot et rugby) afin de :

- le mettre aux normes fédérales correspondant aux niveaux sportifs des clubs nayais ;
- améliorer l'éclairage du stade et diminuer les coûts d'électricité en passant sur des éclairages LED.

Le coût estimatif était alors de 312 000 €.

Ce projet n'a finalement pas été retenu au titre du Budget 2025, en attente d'un chiffrage actualisé et de recherche de financements potentiels, en vue d'un réexamen lors du BP 2026.

Une étude technique et un chiffrage a été actualisé ont été réalisés au cours de l'été 2025. Le coût de ce projet serait de : 250 000 € HT.

Afin de permettre le réexamen de ce projet lors de la préparation budgétaire 2026, il est proposé au Conseil municipal que Monsieur le Maire dépose les demandes d'aides financières mobilisables pour ce projet, conformément à la délégation accordée par le conseil municipal pour formuler des demandes d'aides financières publiques, et notamment au titre du programme 2026 de la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux pour une aide à 25%, soit 62 500 €.

**CECI ETANT EXPOSE,**

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 10 décembre 2025,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**SE DECLARE** favorable au projet de rénovation de l'éclairage du stade municipal dont la faisabilité financière sera examinée lors de la préparation budgétaire 2026 ;

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,

*Signé BB*

Bruno BOURDAA

Le Secrétaire de séance,